Affiché le

ID: 071-217101500-20230324-D202318-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT SAÔNE-ET-LOIRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CRÊCHES-SUR-SAÔNE

## **SEANCE DU 24 MARS 2023**

D2023-18

## Sécurité

Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD)

Nombre de membres					
Conseil	Présents	Ayant pris part à	la délibération (avec pouvoirs)		
23	20	22			
Vote POUR		20			
Vote CONTRE	RE 1 (Cyrille BOUCHY)				
Abstention		1 (Florie JAILLET)			

Date de la Convocation 17 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Roger THEVENOT.

<u>Présents</u>: Roger THEVENOT, Michel BERTHET, Valérie BOUILLOUX, Jean-Luc PAQUELIER, Crystelle CHANAUD, Dominique RABILLOUD, Coralie SANGOY, Guy LONGEPIERRE, Patrice DUPONT, Christian JOLIVET, Robert GUILLARD, Claire DE CROMBRUGGHE, Cyrille BOUCHY, Fabienne FARGEOT MENEZES, Florie JAILLET, Céline CARREIRO, Annick GUYON, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE, Nathalie DUMORD.

Absents Excusés: Françoise CURAILLAT, Alain HOUDINET (a donné pouvoir à Annick GUYON), Anthony MARASCO (a donné pouvoir à Guy LONGEPIERRE),.

Monsieur Maire indique au conseil qu'une enveloppe destinée à financer la poursuite du développement de la vidéo protection sur le territoire de la commune sera prévue au budget 2023.

Le montant des travaux est estimé à 61 846.80€ TTC.

lieu d'installation	montant HT	montant de l'aide sollicitée
Rue de la cité fleurie, rue d'Estours, Joug-Dieu D906	36 323,00 €	25 000,00 €
PAV rue de la charrière gautier	9 691,00 €	4 845,00 €
Intérieur mairie	5 525,00 €	4 000,00 €
	51 539,00 €	33 845,00 €
reste à charge commune	17 694,00 €	

Il propose de solliciter l'aide de l'Etat, dans le cadre du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Affiché le

ID: 071-217101500-20230324-D202318-DE

Ouï cet exposé, le conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes et documents en lien à ce dossier.

La secrétaire de séance

Le Maire, Roger THEVENOT

Acte affiché le .. 30/03/2013.

Acte contresigné le 30/03/2013

Le Maire, Roger THEVENOT